



association de soutien
aux proches de personnes
souffrant de troubles psychiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Association LE RELAIS
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

1. Éditorial de M. Le Conseiller d'État Mauro Poggia, chargé du Département de l'Emploi, de l'Action Sociale et de la Santé (DEAS)
2. En préambule, le mot de M. Jean Dambron, président du RELAIS
3. Le Comité
4. Services offerts par LE RELAIS
5. Relations avec les institutions et les associations genevoises
6. Relations extérieures
7. Formation
8. Finances du RELAIS
9. Conclusions

1. Éditorial de M. Le Conseiller d'État Mauro Poggia, chargé du Département de l'Emploi, de l'Action Sociale et de la Santé (DEAS)

Pour mettre en œuvre sa politique publique du handicap, l'Etat de Genève bénéficie du concours de nombreux acteurs institutionnels ou issus de la société civile, dont les objectifs sont à la fois différents et complémentaires. Parmi ces derniers figure l'association Le Relais. Soutenue par plusieurs communes genevoises, par des dons et les cotisations de ses membres, l'association Le Relais accomplit un travail remarquable auprès d'une population particulièrement vulnérable en accompagnant, soutenant et conseillant les proches de personnes souffrant de troubles psychiques.

L'une des caractéristiques des maladies psychiques est leur nature évolutive et instable. Elles peuvent s'améliorer ou au contraire s'aggraver, nécessitant une réadaptation constante des prises en charge. Or, les institutions impliquées n'ont souvent pas la flexibilité d'action favorisant cette continuité. Pour les personnes concernées et leurs proches, l'incertitude que génèrent de telles situations peut être source d'importantes souffrances. Pour favoriser la meilleure prise en charge possible, l'association Le Relais s'efforce d'apporter, comme son nom l'indique, cette courroie nécessaire entre une personne concernée qui souffre d'un trouble ou d'une maladie psychique, ses proches aidants ainsi que le corps socio-psycho-médical gravitant autour d'elle.

Une autre caractéristique des maladies psychiques est liée à la mixité des types de prises en charge professionnelles. Celles-ci peuvent s'appuyer sur une approche qui combine des interventions médicales relevant de la santé mentale et des interventions socio-éducatives relevant de l'intégration. Cette complexité requiert une bonne coordination entre acteurs, laquelle fait encore trop souvent défaut dans un système institutionnel marqué par un fonctionnement en silos. Durant cette législature, l'une de mes priorités en tant que magistrat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) aura été de favoriser une meilleure transversalité interinstitutionnelle. Dans cette optique, l'agilité et la rapidité de réaction d'une association telle que Le Relais, de même que la proximité de ses membres avec l'ensemble des acteurs concernés, contribuent à les rapprocher et à améliorer les liens entre eux. On peut à ce titre souligner l'engagement de l'association en faveur de solutions concrètes, telles que la création d'une équipe mobile à Genève, au sein du département de santé mentale et de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Cette équipe, qui a marqué ses dix ans d'existence en 2017 et dont le Relais a financé deux postes de travail pendant quatre ans, offre un suivi intensif aux personnes présentant des troubles psychiques graves et difficiles, et qui sont dans le déni de leur trouble.

Enfin, la grande majorité des membres actifs du Relais sont eux-mêmes des proches aidants qui s'occupent d'une personne présentant un trouble psychique. Leur prise directe avec la réalité médico-psycho-sociale genevoise confère aux prestations de conseil et d'accompagnement proposées par l'association une qualité utile et concrète. Pour les personnes, souvent désarmées et épuisées, qui s'adressent au Relais, un tel soutien est essentiel face au parcours long et compliqué qui marque le processus de reconnaissance et de demandes de prise en charge d'un proche malade.

Depuis quelques années, Genève voit une augmentation régulière et préoccupante du nombre de personnes souffrant de maladies psychiques. Cette hausse est liée tant aux facteurs génétiques qu'à des événements de vie vécus par les personnes concernées, sans oublier l'impact d'une précarisation sociale et économique croissante de la population genevoise. Dans ce contexte, je salue le rôle important que joue l'association Le Relais dans notre canton, d'une part, pour soutenir les personnes concernées et leurs proches aidants; d'autre part, pour faire connaître ces problématiques auprès du grand public à travers des conférences et des débats.

Je remercie chaleureusement tous les membres du comité du Relais de leur engagement bénévole. Je salue aussi l'investissement de son président, M. Jean Dambron, qui prendra en 2018 une retraite bien méritée, au terme de nombreuses années d'action durant lesquelles il a œuvré sans relâche au nom de cette association.

2. En préambule, le mot de M. Jean Dambron, président du RELAIS

☪ En 2017, nous avons été très touchés par le décès de trois personnes : Mme Yolanda Tozzi, ancienne membre du Comité ; M. Bruno Stricker, fils d'une famille membre de notre association ; et M. Alexandre Engelhorn, membre et bienfaiteur de notre association. Nous ne vous oublierons pas et voulons témoigner notre grande tristesse et notre soutien auprès de vos proches.

M. Alexandre Engelhorn était une personne « intelligente, discrète, engagée, douce, sensible » et qui possédait plein d'autres qualités humaines ! C'est grâce à la générosité d'Alexandre que notre volonté de créer une Équipe mobile de psychiatrie adulte à Genève a pu se réaliser. Car son aide financière pour deux postes pendant quatre ans au sein de cette équipe a permis en 2007 la création de cette Équipe mobile au sein du Département de Santé Mentale et de Psychiatrie, et les bienfaits pour les personnes concernées et pour leurs proches pris en charge ont suivi. Un grand merci Alexandre !

☪ Les demandes d'aide de nouvelles familles n'ont pas diminuées en 2017. Les problèmes psychiques sont plutôt en augmentation dans notre société, sans parler de réfugiés, souvent jeunes, pris en charge dans leurs difficultés et fragilités.

Notre association essaye d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les proches/familles le mieux possible. Il faut du temps, de la patience, affronter des crises... Mais susciter et soutenir l'espoir du rétablissement est notre objectif. C'est la tâche à laquelle nous les « 3 P » (personnes concernées, proches et professionnels) nous nous dévouons en travaillant ensemble. Il faut oser, tout essayer, ne jamais se décourager.

Dans ce long chemin, le logement et l'hébergement des personnes en situation de handicap psychique a fait l'objet en 2017 d'un rapport de la Cour des Comptes très bien documenté et pour lequel LE RELAIS a été auditionné. Ce rapport a été présenté au Conseiller d'État M. Mauro Poggia lors d'une conférence de presse à laquelle nous avons participé. Même si chaque acteur dans ce domaine – les EPI, le Centre-Espoir, Trajets, La Maison des Champs, La Carte Blanche – fait de son mieux, l'offre de lieux de logement et d'hébergement à Genève ne correspond pas aux besoins : il reste à combler un grand retard dans ce domaine ! La liste d'attente est longue, même si des projets vont voir le jour en 2018 et 2019.

Un lieu de vie adapté à chacun avec la sécurité financière et un accompagnement médico-psycho-sociale sont les piliers importants pour soutenir les personnes concernées sur le chemin de leur autonomie. Chaque situation est individuelle et les relations humaines sont capitales dans une évolution positive. Avançons ensemble !

🌀 Vous avez appris lors de notre dernier bulletin de décembre 2017 que le président de notre association **Jean Dambron** allait quitter le Comité du RELAIS lors de l'Assemblée générale d'avril 2018. « LE RELAIS m'a beaucoup apporté depuis 1998, année où je suis devenu membre. J'ai toute confiance dans le Comité pour poursuivre au mieux le travail de notre association... dans un esprit de bénévolat tourné vers les proches en difficulté avec ces problèmes de fragilité psychique.



Je resterai membre du RELAIS jusqu'à la fin de ma vie. Je dis ' Vive LE RELAIS ! ', et que LE RELAIS vive grâce à ses membres et à tout le réseau institutionnel et associatif à Genève, en Suisse Romande et en France voisine auquel nous sommes associés ! A toutes et à tous, un grand merci ! »

3. LE COMITÉ

Membres d'honneur

Mme Yvonne Allemann, une des deux fondatrices de notre association.
Le Pfr François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG).

Membres du Comité

M. Jean Dambron, président
Mme Aviva Dattel
Mme Nadège Falquet
Dr Braulio Mora
Mme Katharina Mayenfisch
Mme Miriam Reidy Prost, secrétaire
Mme Zlata Salihbegovic, trésorière
Mme Marie-Ange Zwickert

Membres actifs

M. Dietmar Lohmann
M. Sandro Manzoni
M. Georges Saloukvadzé
Mme. Aurélia Füllemann (psychologue)
Mme Éloïse Renault (psychologue)

Ce comité, auquel sont toujours associés les membres actifs, s'est réuni une fois par mois en 2017. Tous sont des bénévoles et des proches concernés par les troubles psychiques dans leurs familles. Le président tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement et les compétences apportées par chacun. Nous avons formé une équipe solidaire, travaillant dans la convivialité !

4. SERVICES OFFERTS PAR LE RELAIS

4.1 Permanence téléphonique

Nous assurons une **permanence téléphonique** les lundis et vendredis de 14h à 16h30 (022.781.65.20). Autrement, les proches peuvent laisser les messages sur notre répondeur automatique. Ils peuvent aussi nous contacter avec un **email à info@lerelais.ch**. Nous vous

rappelons/répondons au plus vite. Ces deux moyens sont souvent utilisés pour prendre un premier contact avec notre association.

4.2 Accueil et suivi personnalisé

De nombreuses personnes et familles ont été reçues sur rendez-vous par un membre du comité en 2017 (environ 150 rendez-vous). Ce sont souvent de nouveaux proches en grande difficulté que nous accueillons, écoutons. Nous leur offrons aussi aide, conseils et suivi afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour leurs proches concernés par des troubles psychiques ; et aussi pour eux-mêmes, car ils sont souvent épuisés et ont besoin de reprendre confiance, de retrouver l'espoir...

4.3 Groupe de soutien (ou d'entraide)

Ces groupes fonctionnent toute l'année et tous les 15 jours, les lundis de 19h à 20h30 à notre local. C'est une activité importante. Les familles voient qu'elles ne sont pas seules à vivre leurs difficultés, elles se sentent moins isolées. La fréquentation se situe entre 10 et 20 personnes.

Avec le temps, ce partage et les conseils échangés entre participants du groupe permettent de trouver ensemble des possibilités d'action ou de comportement plus adéquates avec les personnes concernées et les soignants. Les proches retrouvent la confiance dans leur capacité de faire face aux problèmes.

Les groupes de soutien sont animés par un membre du comité. Une fois par mois, nous invitons un « professionnel » de la santé psychique au sens large, ce qui enrichit nos discussions. En 2017, les invités ont été : Mme Valérie Enz, Maître socio-professionnelle au Centre espoir ; M. Yann Biollay, Directeur du Service hébergement de la Fondation Trajets ; Mme Christine Atallah, Cheffe de secteur socio-éducatif aux EPI ; M. Thierry Delachenal, Infirmier à l'Équipe mobile de Psychiatrie Adulte ; M. Adrien Fleury, Médecin psychiatre ; Mme Éloïse Renault, Psychologue ; Mmes Nathalie Bergeon, Isabelle Étienne et Anne Viala, Infirmières, Animatrices du programme Profamille ; Mme Natascha Gaillard, Éducatrice à la Résidence Cavour des EPI.

4.4 Bulletins d'information

En 2017, quatre bulletins d'information ont été envoyés aux membres ainsi qu'aux personnes qui soutiennent notre association et, d'une manière plus générale, aux organismes et associations concernées par la santé psychique (soignants, lieux de vie, d'activités, etc.). C'est un lien, un moyen d'informer nos membres et partenaires à Genève, en Suisse et en France voisine (où plusieurs de nos membres sont domiciliés).

4.5 Site web du RELAIS

Quand elles ont besoin d'information, de plus en plus de personnes aujourd'hui la cherchent dans l'Internet. Notre site www.lerelais.ch permet aux familles qui ne savent pas vers qui se tourner de trouver notre association. :

C'est le site qui fait connaître LE RELAIS quand il n'y a pas eu de « bouche à oreille » ou quand des services médicaux ou sociaux n'ont pas pensé à orienter les proches vers nous. Sur notre site, elles trouvent de l'information sur nos services et comment nous contacter pour un premier entretien.

Pour celles qui nous connaissent déjà, il y a des annonces et comptes-rendus des événements, conférences et actualités dans le domaine de la santé mentale, notre bulletin,

nos rapports d'activité, les procès-verbaux de nos assemblées générales, nos statuts, des témoignages, des informations sur les maladies... et plus.

4.6 Conférence-débat

Le Relais a organisé une conférence-débat en 2017: une « Présentation du CMT » (Case Management de Transition) qui a eu lieu le 24 avril 2017. Le compte-rendu de ce conférence se trouve sur notre site web : <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2017/06/24-04-17-CMT.pdf> .

Ce nouveau service créé à l'automne 2016 doit permettre un suivi de transition entre l'hôpital et l'ambulatorio, améliorant ainsi ce passage – souvent difficile – vers le rétablissement dans la cité.

L'équipe de ce nouveau programme est venu avec Serge Boulguy, responsable infirmier (IARS), nous parler de leur travail. L'équipe est composée de

- Professeur Philippe Huguelet, médecin chef de secteur
- Dr Dario Mariatti, chef de clinique
- Kris Nagalingum, infirmier responsable
- Christophe Bardon, infirmier répondant secteur Jonction
- Sylvain Dupraz, infirmier répondant secteur Servette
- Sébastien Lazzaroto, infirmier répondant secteur Eaux-Vives

4.7 Soirée festive (11/12/2017)

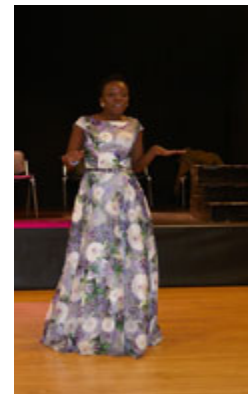
Toujours sous les signes de la chanson, de la musique, de la danse et de l'humour, la fête a été particulièrement réussie cette année. C'était avec Mme Viviane Ducrey, bénévole à l'animation du Centre-Espoir, que nous avons pu mettre sur pied cette belle soirée. Les quelques photos ci-dessous nous rappelleront l'ambiance !



« Tarantelle » avec Katia Romano



La marmite de l'Escalade



Humour, chanson et danse avec Léçan Pot



A gauche : Rock-Lindy-Boogie avec Valérie Enz et son groupe.

A droite : Entraînés dans la danse.

Ci-dessous : Danse Tzigane avec l'École de danse des Ateliers d'éthnomusicologie sous la conduite de Pat La Gadj



4.8 Sorties Proches/Familles

Cette initiative d'une membre de notre Comité, Nadège Falquet, a porté ses fruits en 2017 : trois sorties ont été organisées, à savoir :

- Balade à Hermance, apéro, partie de boules (16/07/2017)
- Apéro et souper à La Buvette, plaine de Plainpalais (07/09/2017)
- Soirée au Théâtre de l'Espérance pour voir la pièce « Mon meilleur copain », suivi d'un apéro (09/22/2017)

5. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES ASSOCIATIONS GENEVOISES

5.1 Partenariat avec les HUG

Cette collaboration avec le Département de Santé mentale et de Psychiatrie est appréciée et efficace. Elle s'exprime de plusieurs façons à intervalles réguliers avec la direction et les responsables à tous niveaux.

En 2017 et début 2018, nous avons pu présenter notre association et échanger avec les responsables à tous niveaux :

- à l'Hôpital psychiatrique de Belle-Idée
- aux Urgences psychiatriques de l'Hôpital cantonal (SPLIC)
- dans les trois CAPPI (consultations ambulatoires)
- dans les consultations spécialisées : ° Service des spécialités psychiatriques ; ° Service d'addictologie , ° UPJA (Unité psychiatrie du jeune adulte)

- *Groupe Accueil-Familles à Belle-Idée*

Ce groupe de travail, dont deux membres de notre association font partie, s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 avec Mme Myriam Vaucher, responsable des soins infirmiers, et d'autres collaborateurs des HUG. L'intention est de veiller ensemble à ce que les familles soient bien accueillies à l'Hôpital de Belle-Idée, dans les Centres Ambulatoires de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrés (CAPPI) des trois secteurs du Département (Eaux-Vives, Jonction, Servette) et dans les consultations spécialisées ; d'autre part, de témoigner de certains dysfonctionnements qui peuvent avoir lieu, souvent douloureusement ressenties par les familles.

- *Réunions associations et Département de Santé Mentale et de Psychiatrie*

Ces réunions ont eu lieu tous les deux mois environ. Elles sont présidées par Mme Véronique Giacomini, psychologue responsable aux HUG. Elles permettent d'être informé et d'échanger avec le Pfr J.-M. Aubry, responsable du Département, et les différentes associations de patients et de proches.

- *Équipe mobile de Suivi intensif dans le Milieu (EM)*

Depuis sa création en 2007, création dont le RELAIS a été le moteur principal, nous maintenons un partenariat solide avec cette Équipe multidisciplinaire, qui fait un travail indispensable sur le terrain envers les personnes concernées qui refusent tout soin. Travaillent dans l'Équipe : médecin, infirmiers, psychologue, assistante sociale et secrétaire.

Nous participons deux fois/année au comité de pilotage de l'EM où nous faisons part des réussites de l'Équipe mais aussi parfois de nos préoccupations face à certaines situations ne trouvant pas de solutions.

Sous la direction du Pr Philippe Huguelet, de M. Serge Boulguy, infirmier responsable des soins et du Docteur Dario Mariatti, l'Équipe mobile a continué de travailler de manière parfaitement soudée et efficace en 2016 en suivant environ 60 cas par année.

Téléphone de l'Équipe mobile : 022 372 56 00 (de 08h à 18h), email : equipemobile.act@hcuge.ch

- *Programme « Profamille »*

Ce programme groupal professionnel des HUG (Département de Santé mentale et de Psychiatrie) a le soutien du RELAIS. Ce programme psycho-éducatif s'adresse aux familles et aux proches de personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés. Il se déroule sur dix mois à raison de 15 séances de 3½ heures. La conduite du programme était assurée en 2017 par trois infirmières très engagées, Mmes Isabelle Étienne, Anne Viala et Nathalie Bergeon, qui apportent leurs compétences pour le bien des proches.

Tél. : Isabelle Étienne 022 372 31 03 ; Nathalie Bergeon 079 553 69 11 ; mail : Nathalie.Bergeon@hcuge.ch

- *Programme pour les proches de personnes souffrant d'un trouble bipolaire*

L'objectif général de ce groupe est d'améliorer la qualité de vie des familles et des proches de personnes souffrant d'un trouble bipolaire. Les objectifs spécifiques Fournir les informations nécessaires pour : Comprendre le trouble bipolaire et ses différents traitements. Reconnaître les événements stressants susceptibles d'entraîner une rechute et y faire face.

Accepter la notion de vulnérabilité aux futurs épisodes. Connaître les signes précurseurs d'une rechute. Le rôle de la famille dans la prévention des récidives.

Pour tout renseignement et inscription au groupe, contact avec Mme Alexandra Groz : alexandra.groz@hcuge.ch Mme Véronique Giacomini : veronique.giacomini@hcuge.ch

5.2 GREPSY (Groupe de Réflexion et d'Échange en Santé PSYchique)

Cette association (www.grepsy.ch) présidée par M. Carlos Léon s'est réunie régulièrement de manière informelle en 2017 pour favoriser la réflexion et l'échange d'informations entre les associations travaillant dans le domaine des troubles psychiques, en particulier sur l'« Open dialogue », une conception finlandaise.

5.3 Psytrialogue

Le Psytrialogue est un espace d'échange réunissant des personnes concernées par les troubles psychiques, des proches et des professionnels de la santé et du social. Sans différence de statut, chacun peut y partager son expérience et la rendre fertile en s'enrichissant de celle des autres. L'organisation a été assurée par Pro Mente Sana et le GREPSY en 2016. Les réunions ont eu lieu de 18h30-20h.

Les thèmes abordés en 2017 ont été : « Printemps : racines et renouvellement » ; « Été : des temps pour soi » ; « Automne : S'alléger sans s'oublier » ; « Hiver : Ombres et lumières ».

5.4 FéGaph

LE RELAIS fait partie de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (FéGaph). Cela permet d'intervenir et de défendre ensemble les intérêts de ces personnes tous handicaps confondus. LE RELAIS représente le handicap psychique.

5.5 Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile

LE RELAIS fait partie de cette Commission reliée au Département DEAS (service de Planification et du Réseau de Soins) pour mettre en place des aides diverses pour les « proches-aidants ».

Du 30/10 au 04/11/2017 a eu lieu la semaine des Proches Aidants dans le centre commercial de Balexert. Nous y avons participé autour du « bar à flyers » des associations et à une table ronde après le film « Ma vie de courgette ». Un numéro de téléphone d'orientation a été lancée : le 058 317 70 00, pour que les proches aidants sachent où s'adresser pour être conseillé dans leurs tâches et leurs difficultés.

6. RELATIONS EXTÉRIEURES

4.1 CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique) était composé de 26 organisations de toute la Suisse romande en 2017 et un membre du RELAIS siège au Comité. La CORAASP représente une force d'action des trois partenaires (personnes concernées, proches, professionnels) auprès des instances politiques en particulier.

° L'assemblée générale et le forum social de la CORAASP se sont déroulés à Sion. A cette occasion a été validé officiellement un document de référence propre aux organisations de la CORAASP intitulé « Culture, valeurs et pratiques des organisations membres de la CORAASP. Santé mentale : de l'exclusion à la participation citoyenne ».

° La 13^e édition de la Journée mondiale de la Santé mentale, organisée par la CORAASP à Colombier (NE) sur le thème « Avec ou sans masques, soyons vrais ! », a eu lieu le 10/10/2017. Plusieurs associations de la CORAASP avaient réalisé des panneaux (voir affiche ci-dessous) et un parcours didactique à travers le village. Une pièce de théâtre, « On est tous Achille », projet porté par le GRAAP-Fondation et Rebond'Art, a été présentée.

° Par ailleurs la CORAASP propose des programmes de formation tout au long de l'année.



Florence Nater, la Directrice de la CORAASP



Panneau CORAASP sur « les masques »



Journée mondiale de la santé mentale à Colombier

6.2 Pro Mente Sana (Romandie) : Cette association défend essentiellement les droits des patients ; nous entretenons une excellente collaboration avec les responsables dans les domaines juridique, social...

PMS a fêté ses 25 ans en 2017 avec un colloque scientifique et citoyen sur le thème »Défense des intérêts et des droits des patients : d'où venons-nous et où va-t-on ? «.

6.3 UNAFAM (France) Nous sommes en relation avec cette organisation qui aide les proches à l'échelon national et régional. En particulier, nous avons eu de nouveaux contacts avec l'UNAFAM de Haute-Savoie, de Savoie et de l'Ain. Ceci est d'autant plus important que des familles résidant en France viennent vers nous. Cette collaboration est très fructueuse.

7. FORMATION

Dans le cadre de PSYFOR, une association faîtière regroupant plusieurs groupes d'entraide et de soutien, des membres du RELAIS ont apporté leurs témoignages et parlé du rôle de notre association. Ces cours ont été donnés à des médecins en formation pré et post gradués et à des psychologues.

8. FINANCES DU RELAIS

La situation financière du RELAIS est saine à fin 2017, même si elle est toujours fragile, dépendant des rentrées qui ne sont jamais acquises !.

Nous devons remercier très sincèrement tous nos membres pour leurs cotisations et leurs dons, tous les donateurs privés et les communes genevoises qui nous aident.

Nous remercions les experts réviseurs de la fiduciaire SFER de leur rapport ci-joint.

9. CONCLUSIONS

- Notre association est de mieux en mieux connue et reconnue par tous les milieux concernés par la santé psychique.
- Nous sommes toujours heureux de recevoir et d'aider des étudiant/es en médecine, des HES santé et social qui font des travaux de diplôme sur des thèmes liés à la santé psychique.
- Médias : nous sommes intervenus à la télévision et dans les journaux pour témoigner et donner notre point de vue de personnes concernées, ce qui est important pour informer le public le plus objectivement possible et éviter de cultiver des peurs injustifiées !

Sachant que toute amélioration passe par les liens humains, le dialogue et la confiance entre nous, notre slogan cette année a été « N'ayons pas peur des différences et apprécions-les ! »

LE RELAIS est là pour VOUS !





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
aux membres du comité de la

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association Le Relais pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

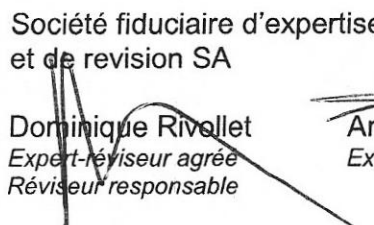
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 16 avril 2018

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Dominique Rivellet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre		2017	2016
		CHF	CHF
Actif			
La Poste		13'409.89	10'638.79
Banque - BCGe		2'821.39	3'066.04
Banque - BCGe Garantie Loyer		2'755.35	2'755.05
Actif transitoire		1'834.05	1'612.65
Total de l'actif		20'820.68	18'072.53
Passif			
Fonds étrangers			
Créanciers divers		870.00	870.00
Passifs transitoires		3'808.00	1'700.00
		4'678.00	2'570.00
Fonds propres			
Fortune au 1er janvier		15'502.53	7'496.57
Excédent des produits/charges de l'exercice		640.15	8'005.96
		16'142.68	15'502.53
Total du passif		20'820.68	18'072.53

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2017	2016
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations	11'581.65	11'770.00
Dons	15'106.65	16'120.00
Dons Mairies	6'000.00	10'100.00
Intérêts créanciers	0.65	0.45
Produits divers	817.50	937.80
Produit de sous-location	5'760.00	6'606.00
Total des recettes	39'266.45	45'534.25
Dépenses		
Soutiens aux proches	4'179.00	4'725.60
Salaires et charges sociales	0.00	679.85
Administration générale	15'095.50	12'771.04
Loyer et charges locatives	19'351.80	19'351.80
Total des dépenses	38'626.30	37'528.29
Excédent des recettes	640.15	8'005.96

Association Le Relais

Maison des Associations

15, rue des Savoises

CH-1205 Genève

Tél. 022/781 65 20

Email : info@lerelais.ch ; Site web : www.lerelais.ch

CCP: 12-10369 ou BCGE: k 3206.97.45